

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7388866601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7388866601>

Cette annonce a été mise en ligne le **20 décembre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*ETUDE DE MAITRES ERIC BRÉCHETEAU ET
NATHALIE DAILLOUX-BEUCHET, NOTAIRES
ASSOCIES A ANGERS (MAINE ET LOIRE) 29
BOULEVARD CLEMENCEAU.*

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Noémie DESILES , Notaire au sein de la SCP «Eric BRÉCHETEAU et Nathalie DAILLOUX-BEUCHET », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à ANGERS (Maine et Loire), 29 boulevard Clémenceau, le 18 décembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition de tout ou partie des locaux (selon toutes modalités fixées de gré à gré), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect

desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

La dénomination sociale est : LE RELAIS DES ASSOCIATIONS.

Le siège social est fixé à : LES PONTS-DE-CE (49130), 69 Bis rue David d'Angers.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE CENT VINGT-CINQ EUROS (427 125,00 EUR) .

Les apports sont en nature et en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Lionel LETURGIE demeurant ANGERS 315 rue Haut des Banchais.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis, Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex